

D2026-69

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la Ville du PECQ,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services
 - à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux,
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la consultation relative à un marché de fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien lancée par avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP en date du 9 mars 2026,

Considérant la décomposition du marché en 3 lots :

- Lot n°1 : Produits d'entretien
- Lot n°2 : Matériels et consommables à usage unique destinés à l'entretien des locaux
- Lot n°3 : Consommables à usage unique à base d'ouate

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse du candidat SANOGIA IDF pour le lot n°1,

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse du candidat M.R.NET (SAS MISEREY REGNAULT NETTOYAGE) pour le lot n°2,

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse du candidat HERSAND - DELAISY KARGO pour le lot n°3,

DECIDE

De signer le lot n°1 « Produits d'entretien » du marché de fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien avec la société **SANOGIA IDF** sise 29-31 boulevard de la Muette 95 140 GARGES LES GONESSE.

De signer le lot n°2 « Matériels et consommables à usage unique » du marché de fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien avec la société **M.R.NET (SAS MISEREY REGNAULT NETTOYAGE)** sise ZA Saint Roch - Rue de la cimenterie – 95 260 Beaumont sur Oise.

De signer le lot n°3 « Consommables à usage unique à base d'ouate » du marché de fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien avec la société **HERSAND - DELAISY KARGO** sise 83 rue Maurice Berteaux – Bât A – 95 360 MONTMAGNY.

L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an à compter du 12 juin 2026 ou à compter de sa notification si celle-ci a lieu après cette date.

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement 2 fois par période de reconduction d'1 an. La durée maximale du marché est donc de 3 ans à compter de sa notification.

Le montant des commandes pour la période initiale du marché est défini comme suit :

Lot	Minimum H.T.	Maximum H.T.	Valeur
Lot n°1 : Produits d'entretien	5 000 €	20 000 €	Euros
Lot n°2 : Matériels et consommables à usage unique destinés à l'entretien des locaux	6 000 €	23 000 €	Euros
Lot n°3 : Consommables à usage unique à base d'ouate	7 000 €	27 000 €	Euros

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Au Pecq, le 29 juin 2026



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES